

Règlement du Concours du Pull de Noël

1. Objet du Concours

- Le concours du pull de Noël a pour objectif de récompenser les pulls les plus originaux et festifs dans deux catégories : Enfants (moins de 18 ans) et Adultes (18 ans et plus).

2. Conditions de Participation

- La participation est gratuite et ouverte à tous les visiteurs de l'événement, avec une seule participation par personne.
- Les participants doivent porter leur pull de Noël lors de l'événement du marché de Noël le 8 décembre dans le parc de la Bourdette à Seysses et s'inscrire sur place avant 15h45.
- Les participants mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée pour participer.
- Le présent concours est soumis à la réglementation française des concours.

3. Déroulement du Concours

- Le concours commencera à 16h et se tiendra dans un espace dédié près du stand des élus.
- Les participants de chaque catégorie (Enfants et Adultes) seront invités à défiler brièvement devant le jury pour présenter leur pull de Noël et mettre en avant leur originalité ou créativité.

4. Composition du Jury

- Le jury sera composé de cinq personnes (Enfants, élus,...)
- Le jury évaluera les pulls selon les critères d'originalité, de créativité et de respect de l'esprit festif de Noël.

5. Récompenses

- Un gagnant sera désigné dans chaque catégorie (Enfants et Adultes).
- Le gagnant de la catégorie Enfants recevra une carte cadeau Cultura d'une valeur de 20 €.
- Le gagnant de la catégorie Adultes recevra également une carte cadeau Cultura d'une valeur de 20 €.

6. Annonce des Résultats

- Les résultats seront annoncés immédiatement après les délibérations du jury.
- En cas d'ex-æquo, un deuxième tour de délibération aura lieu pour déterminer le gagnant dans chaque catégorie.

7. Conditions Générales

- En participant, les candidats acceptent d'être photographiés et filmés pour des supports de communication de l'événement, sous réserve de l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le concours en cas de besoin.